

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 14 septembre 2009 à 20h00, au Club Nautique St-Louis, 360 Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph, (Québec).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur O'Donnell Bédard, maire
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

- Monsieur Denis Bourgault, inspecteur
- Madame Vivian Viviers, directrice générale

Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux personnes présentes et déclare cette séance ouverte.

7967- Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 14 septembre 2009, en y ajoutant cependant deux points soit :

1. Service ambulancier Ste-Catherine;
2. Rapport de M. Claude Lessard concernant la CBJC

Et en retirant le point 11 pour le reporter à une séance ultérieure.

7968- Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 17 août 2009

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 17 août 2009, tel que soumis.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

7969 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'août 2009;
- Conciliation bancaire au 31 août 2009;
- Rapport budgétaire pour le mois d'août 2009 ;

7970– Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 900201 à 900250 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

7971 - Rapport de l'inspecteur

M. Denis Bourgault dépose son rapport du mois d'août démontrant l'émission de permis pour une valeur totale de 1 127 600 \$.

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur.

7972 - Rapport de la directrice générale

Mme Viviers explique aux membres du Conseil qu'elle a communiqué avec les responsables du programme *Communautés rurales branchées* et qu'aucune décision n'a encore été prise quant à l'attribution de la subvention. Notre dossier est toujours à l'étude et nous devrions avoir des nouvelles très bientôt.

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de la directrice générale.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

7973 – Réception du dépôt du rôle d'évaluation pour l'exercice financier 2010

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation pour les années 2010-2011-2012.

7974 –Adoption du schéma de couverture de risques

ATTENDU QUE depuis l'entrée en vigueur de la loi no 112 intitulée *Loi sur la sécurité incendie*, Ville de Lac-Saint-Joseph a collaboré avec la MRC de La Jacques-Cartier à l'élaboration d'un schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE le ministre de la Sécurité publique a adressé à la MRC un avis recommandant d'établir un schéma de couverture de risques à compter de septembre 2001 pour l'ensemble des territoires;

ATTENDU QU'en date des 24 et 25 février 2004 des consultations publiques se sont déroulées dans les municipalités de la MRC;

ATTENDU QUE des modifications ont été apportées au projet de schéma de couverture de risques par la MRC, le comité technique et le ministère afin de s'assurer que le document soit conforme aux attentes gouvernementales;

ATTENDU QUE la MRC doit soumettre le projet de schéma de couverture de risques au ministre afin de s'assurer de sa conformité aux orientations édictées en vertu de l'article 137 de la *Loi sur la Sécurité incendie*;

ATTENDU QUE, tel que stipulé à l'article 20 de la *Loi sur la Sécurité incendie*, le projet de schéma doit être accompagné d'une résolution de chaque municipalité locale qui a participé à son élaboration;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Jacques Coulombe, appuyée par M. Michel Croteau, il est résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil municipal adopte le projet de schéma de couverture de risques de la MRC de La Jacques-Cartier;

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

QUE le conseil municipal adopte le plan de mise en œuvre pour Ville de Lac-Saint-Joseph en prévision de l'attestation du schéma de couverture de risques de la MRC;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de La Jacques-Cartier et au ministre de la Sécurité publique.

7975 – Adoption du rapport des visites effectuées par Mme Julie Gauthier auprès des citoyens pour les sensibiliser à revégétaliser les rives;

Madame Julie Gauthier présente aux membres du Conseil son rapport des visites effectuées auprès des citoyens durant la saison estivale 2009.

Elle mentionne qu'elle a rencontré 117 citoyens sur une possibilité de 147. 74% des personnes rencontrées ont effectué des travaux. Il reste encore quelques citoyens récalcitrants qui ne veulent rien faire pour toutes sortes de raisons (croient qu'ils en ont assez fait, Hydro-Québec coupe les arbres, trop de bateaux qui brisent les rives avec les vagues etc.).

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport final produit par Mme Julie Gauthier de Optivert et autorise la secrétaire-trésorière à acquitter la facture présentée par Optivert.

7976 – Adoption du règlement numéro 09-204 afin d'uniformiser les règles relatives aux collectes et à la disposition des matières résiduelles

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

7977 – Adhésion au Programme Climat municipalités

Monsieur Guy Jacob mentionne qu'il a rencontré M. Dominic Aubé de la MRC de la Jacques-Cartier en compagnie de Mme Viviers concernant l'adhésion au Programme Climat municipalités qui pourrait être parrainé par la MRC directement.

Après discussion et considérant que nous n'avons aucune usine, aucun service de voirie et aucune entreprise sur notre territoire, nous n'avons qu'un très faible de production de gas à effet de serre et en ce sens il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil n'adhère pas audit programme.

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

7978 – Service ambulancier – Demande au ministère de la Santé et des Services sociaux.

M. O.Donnell Bédard explique aux membres du Conseil que la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a fait une demande au ministre de la Santé et des Services sociaux afin que des modifications soient apportées au système qui a été mis en place et qui, somme toute, n'a pas apporté d'amélioration importante du service auprès des citoyens.

En conséquence :

ATTENDU QUE le rapport de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, en date du 11 août 2009, relativement au projet pilote de Portneuf indique que la mise en place du projet ne donne pas les résultats escomptés ;

ATTENDU QUE les gains quant aux délais d'attente ne justifient aucunement les coûts de la mise en place du projet pilote (référence : Statistiques comparatives – Projet pilote de Portneuf – Priorités 1 et Priorités 3) ;

ATTENDU QUE la découverte de services s'est accentuée depuis la mise en place du projet pilote, créant de l'inquiétude et un degré élevé d'insatisfaction dans la population ;

ATTENDU le rapport statistique déposé par M. Pierre Beaumont, directeur du Service incendie à Sainte-Catherine-de-la-Jacques=Cartier, indiquant les délais entre l'arrivée des Premiers Répondants et l'arrivée de l'ambulance sur les lieux d'intervention et démontrant des délais inacceptables dans une importante proportion des interventions ;

ATTENDU QU'un véhicule ambulancier est déjà disponible sur le territoire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier mais non utilisé le jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Lessard, appuyé par M. Jocelyn Boivin et résolu que ce Conseil demande au ministère de la Santé et des Services sociaux la mise en place immédiate des trois recommandations suivantes, lesquelles font partie du rapport de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale susmentionné :

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

- la modification du quart de travail Core flex en un quart de travail à l'heure de 12 heures, afin d'optimiser les gains escomptés sur les temps de réponse ;
- l'ajout de deux quarts de travail de 12 heures, afin de maximiser la couverture de soir et de nuit sur le territoire ;
- le financement à l'Agence pour deux véhicule ambulanciers additionnels afin de combler les ajouts de quarts de travail.

7979 – Rapport de M. Claude Lessard concernant des modifications à la CBJC

Monsieur Lessard mentionne qu'il a assisté à la séance de la CBJC et celui-ci nous informe que le territoire couvert par la CBJC sera considérablement majoré. Par exemple, Neuville sera couvert à 100 %, s'ajoutera une partie de St-Augustin-de-Desmaures et le territoire sera agrandi de tous les côtés. En conséquence, il faudrait voir comment la facturation sera calculée car il faudrait que ce soit évaluée en fonction de la proportion de territoire occupé par les villes sur le bassin versant.

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de M. Lessard.

7980 - Levée de la séance

Il est proposé par M. Jacques Tessier appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 20h50.

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière

O'Donnell Bédard
Maire